

Fiche signalétique

Canada

Section 1. Identification

Nom du produit Formaldehyde 37%; part of 'Silver Staining Kit,

Protein'

Numéro de catalogue 17-1150-01

Type de produit

Liquide.

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées

Chimie analytique. Use in laboratories

Recherche et développement scientifiques

Fournisseur Cytiva

Amersham Place Little Chalfont Buckinghamshire HP7 9NA United Kingdom

+44 0800 515 313

Importateur Cytiva Canada

250 Howe Street, Suite 1400-C

Vancouver, British Columbia, Canada, V6C 3S7

1 800 463 5800

ChemTrec (US) En cas d'urgence Canada 1-703-527-3887

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou

du mélange

LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUE (orale) - Catégorie 3 TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 3 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES - Catégorie 2

CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 1

TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies

respiratoires) - Catégorie 3

DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

Liquide combustible. Mortel par inhalation.

Toxique par ingestion ou par contact cutané. Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer le cancer.

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Peut irriter les voies respiratoires.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Référence 17115001-3



Page 1 de 10

Conseils de prudence

Prévention Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes

les précautions de sécurité. Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Porter un équipement de protection respiratoire. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer

en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention Recueillir le produit répandu. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Obtenir des soins

médicaux. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau et au savon. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

Stockage Garder sous clef.

Élimination Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales,

nationales et internationales.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation Mélange

Autres moyens d'identification Non disponible.

Numéro CAS / autres identificateurs uniques

Numéro CAS Non applicable.

Nom des ingrédients% (p/p)Numéro CASFormaldéhyde3750-00-0

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières

supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui

enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

Inhalation Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la

victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout

ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.

Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un

centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver

soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la

bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux.

Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de

vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Provoque une sévère irritation des yeux. Contact avec les yeux

Mortel par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Inhalation

Toxique par contact cutané. Contact avec la peau Ingestion Toxique en cas d'ingestion.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

> douleur ou irritation larmoiement rougeur

Inhalation Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

Contact avec la peau Aucune donnée spécifique. Ingestion Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement

si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers Pas de traitement particulier

Protection des sauveteurs Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

> Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements

contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO2, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.

Agents extincteurs inappropriés

NE PAS utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Liquide combustible. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Cette substance est très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produit de décomposition thermique dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone

monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil

respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté

aux urgences

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».



Précautions environnementales

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conseils sur l'hygiène générale au travail

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients

Formaldéhyde

Limites d'exposition

CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).

C: 1.3 mg/m³ 15 minutes. C: 1 ppm 15 minutes. 8 hrs OEL: 0.9 mg/m³ 8 heures. 8 hrs OEL: 0.75 ppm 8 heures.

CA British Columbia Provincial (Canada, 7/2018). Sensibilisant cutané. Sensibilisant par inhalation.

C: 1 ppm 15 minutes. TWA: 0.3 ppm 8 heures.



CA Ontario Provincial (Canada, 1/2018).

C: 1.5 ppm

STEL: 1 ppm 15 minutes.

CA Québec Provincial (Canada, 1/2014).

VECD: 3 mg/m³ 15 minutes. VECD: 2 ppm 15 minutes.

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).

Sensibilisant cutané.

CEIL: 0.3 ppm

Contrôles d'ingénierie

appropriés

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Contrôle de l'action des agents

d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec

soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination

sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une

évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de

protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et

résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la

durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux

risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la

peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée

par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à

la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation

importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Liquide. **Couleur** Incolore

OdeurAcre. Suffocant.Seuil olfactifNon disponible.pHNon disponible.Point de fusion<15°C (<59°F)</th>

Point d'ébullition93 à 96°C (199.4 à 204.8°F)Point d'éclairVase clos: 84°C (183.2°F)Taux d'évaporation>1 (acétate de butyle = 1)

Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) Seuil maximal: 73% Seuil maximal: 73%



Tension de vapeur 2.3 kPa (17.2 mm Hg) [température ambiante]

Densité de vapeur 1 [Air = 1]
Densité relative Non disponible.

Solubilité Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide, l'eau chaude, éther diéthylique et

acétone.

Coefficient de partage n-

octanol/eau

Non disponible.

Température d'auto-

inflammation

423.9°C (795°F)

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Temps d'écoulement (ISO 2431) Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se

produit.

Conditions à éviter Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser,

couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source

d'inflammation.

Matériaux incompatibles Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

matières oxydantes

Produits de décomposition

dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition

dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Formaldéhyde	DL50 Cutané	Lapin	270 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	100 mg/kg	-
Conclusion/Résumé	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.			

Irritation/Corrosion

Non disponible.

Conclusion/Résumé

PeauToxique par contact cutané.YeuxCorrosif pour les yeux.RespiratoireToxique par inhalation.

Sensibilisation

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Peau Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

<u>Cancérogénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé Peut provoquer le cancer.

Référence 17115001-3

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Tératogénicité

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

NomCatégorieVoie d'expositionOrganes ciblesFormaldéhydeCatégorie 3Non applicable.Irritation des voies

respiratoires

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies

Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

d'exposition probables

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation Mortel par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peauToxique par contact cutané.IngestionToxique en cas d'ingestion.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

Inhalation Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau Aucune donnée spécifique.

Ingestion Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

Effets différés possibles Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles Non disponible.

Effets différés possibles Peut provoquer le cancer. Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité Peut provoquer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

MutagénicitéSusceptible d'induire des anomalies génétiques.TératogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le développementAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur la fertilitéAucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/ kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Formaldehyde 37%; part of 'Silver Staining Kit, Protein'	270.3	729.7	N/A	1.4	N/A
Formaldéhyde	100	270	N/A	0.5	N/A



Autres informations

Les symptômes néfastes comprennent ce qui suit: réaction allergique

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Formaldéhyde	Aiguë CE50 3.48 mg/l Eau douce	Algues - Desmodesmus subspicatus	72 heures
	Aiguë CE50 3.05 mg/l Eau de mer	Algues - Isochrysis galbana - Phase de croissance exponentielle	96 heures
	Aiguë CE50 12.98 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	48 heures
	Aiguë CE50 5800 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia pulex - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 1.41 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
	Chronique NOEC 0.005 mg/l Eau de mer	Algues - Isochrysis galbana - Phase de croissance exponentielle	96 heures
	Chronique NOEC 953.9 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus tshawytscha - Œuf	43 jours

Persistance et dégradation

Nom du produit ou de	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
l'ingrédient			
Formaldéhyde	-	-	Facilement

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de	LogP _{ow}	BCF	Potentiel
l'ingrédient			
Formaldéhyde	0.35	-	faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/	Non disponible
eau (Koc)	

Autres effets nocifs

Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Les vapeurs du résidu du produit peuvent créer une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du contenant. Ne pas couper, souder ou meuler des contenants usagés à moins qu'ils n'aient été nettoyés à fond intérieurement. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	ADR/RID	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN2209	UN2209	UN2209	UN2209	UN2209
Désignation officielle de transport de l'ONU	FORMALDEHYDE SOLUTION	FORMALDEHYDE SOLUTION	FORMALDEHYDE SOLUTION	FORMALDEHYDE SOLUTION	FORMALDEHYDE SOLUTION

Classe de danger relative au transport







8

Ш

Oui.



8

No.



Groupe d'emballage

informations

Autres

Ш

Non.

Ш

Non.

Ш

Ш No.

Dangers environnementaux

Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le

transport des marchandises dangereuses: 2.40-2.42 (Classe 8). Quantité à déclarer 270.27 lb / 122.7 kg [29.738 gal / 112.57 L]. Les dimensions relatives à des emballages expédiés en quantités inférieures à la quantité à déclarer du

produit ne sont pas soumises aux exigences de transport de la quantité à déclarer.

La marque « substances dangereuses pour l'environnement » n'est pas requise lorsque la substance est transportée en quantités ≤ 5 l ou

≤ 5 kg. <u>Numéro</u> d'identification du danger 80

The environmentally hazardous substance mark may appear if required by other transportation regulations.

Protections spéciales pour l'utilisateur

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC

Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien Les composants suivants sont répertoriés: formaldéhyde Substances toxiques au sens

de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

Les composants suivants sont répertoriés: Formaldehyde

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

Liste des stocks

Canada Tous les composants sont répertoriés ou exclus. **Europe** Tous les composants sont répertoriés ou exclus. États-Unis Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Section 16. Autres informations

Historique

Date d'impression4/2/2020Date d'édition/Date de révision4/2/2020Date de publication11/1/2019

précédente

Version 9

sds_author@cytiva.com

Légende des abréviations

ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

RPD = Règlement sur les produits dangereux IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973,

telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

N/A = Non disponible NU = Nations Unies

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification Justification

LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 Sur la base de données d'essais

TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 3

TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 3

Méthode de calcul Méthode de calcul IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES - Catégorie

Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Múthode de calcul Múthode de calcul Méthode de calcul Méthode

2

CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 1 Méthode de calcul TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION Méthode de calcul

UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3

DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Méthode de calcul

Catégorie 1

Références Non disponible.



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.